

Vol. 24 - No 5 - 20 juin 2025



Passez un bel été à vous amuser !



23 juin	Festivité de la Fête nationale
2 juillet au 20 août	Mercredi Country avec Lyne Groleau
7 juillet au 25 août	Cardio Latino avec Yanick Roy
11 juillet	Marché public de Beauce-Centre
14 juillet	Séance ordinaire du conseil
17 juillet	Cinéma en plein air
8 août	Marché public de Beauce-Centre
11 août	Séance du conseil



L'hôtel de ville sera fermé à l'occasion du congé de la Fête nationale du Québec, soit le mardi 24 juin 2025 et lors de la fête du Canada, soit le lundi 30 juin 2025.

*Votre bulletin municipal « Les Joselois »
fera relâche en juillet.
Bonnes vacances !*



**Calendrier
des événements**



Mot du maire

Joseloises, Joselois

Cet été, profitez des différentes et nombreuses activités offertes gratuitement à la population dans nos magnifiques parcs et espaces verts. Tout d'abord, prenez part aux activités qui auront lieu dans les différents sites de la Place 1737. Aussi, le marché public Beauce-Centre sera de retour les deuxièmes vendredis du mois de juin, juillet et août. Le parc des Générations sera également animé cet été avec des séances d'entraînement et de danse. Afin d'en savoir plus, je vous invite à consulter les dernières pages de ce bulletin municipal et je vous invite également à y participer en famille ou entre amis.

Aussi, profitez de notre quai flottant qui a été aménagé près de la descente de bateau actuelle afin de faciliter la mise à l'eau d'embarcations nautiques non motorisées.

N'hésitez pas à faire un arrêt au parc municipal via la piste cyclable pour encourager nos équipes sportives de baseball, de soccer et de pétanque tous les soirs de la semaine. Ça bougera également du côté des terrains de volleyball et de la nouvelle surface de dek hockey.



Bon été à tous !
Serge Vachon, maire

Résumé de la séance du 9 juin 2025

- Le contrat pour l'achat de bières au Centre Frameco a été octroyé à l'entreprise Brasseries Sleeman au montant de 94 279,50 \$ taxes incluses pour 2 ans. Les soumissionnaires sont les suivants :

	Option 1 – 1 an Au montant de	Option 2 – 2 ans Au montant de	
Brasseries Sleeman	47 139,75 \$	94 279,50 \$	Taxes incluses
Molson Coors	55 578,92 \$	101 591,91 \$	Taxes incluses
Brasserie Labatt	61 764,57 \$	107 570,61 \$	Taxes incluses

- La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté une Politique de confidentialité qui décrit les pratiques de protection des renseignements personnels appliquées par la Ville en regard des renseignements personnels recueillis dans le cadre de ses activités et qu'elle applique au Site Internet et aux extensions connexes gérées par la Ville, aux applications ainsi qu'à toute interaction avec la Ville. Vous pouvez la consulter sur le site Internet de la ville au www.vsjb.ca.

Vous n'avez pas assisté à la séance du conseil du mois ? Pas de problème! Consultez le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca/la-ville/proces-verbaux, vous y retrouverez tous les procès-verbaux en rapport aux séances du conseil.

Prochaines séances ordinaires : les **lundis 14 juillet et 11 août 2025 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville (porte P6) au 843, avenue du Palais.**

Heures d'ouverture

Vacances de la construction

Pendant la période des vacances de la construction, soit du **21 juillet au 1^{er} août**, le bureau de l'hôtel de ville sera fermé au public en avant-midi et ouvert au public en après-midi, soit de **13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi inclusivement**.

Sur rendez-vous, les contribuables pourront rencontrer les différents responsables des services aux heures habituelles.



Travaux de réfection 2025

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce effectuera des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de chaussée sur une portion de la rue Roy, de l'avenue Sainte-Thérèse, de la rue du Grand-Mont et de l'avenue Saint-Louis.

L'entreprise qui effectuera les travaux est R.J. Dutil & Frères Inc. et le début des travaux d'excavation est prévu dans la semaine du 23 juin 2025. La durée totale des travaux est d'environ 10 semaines consécutives sans compter les semaines de vacances de la construction.

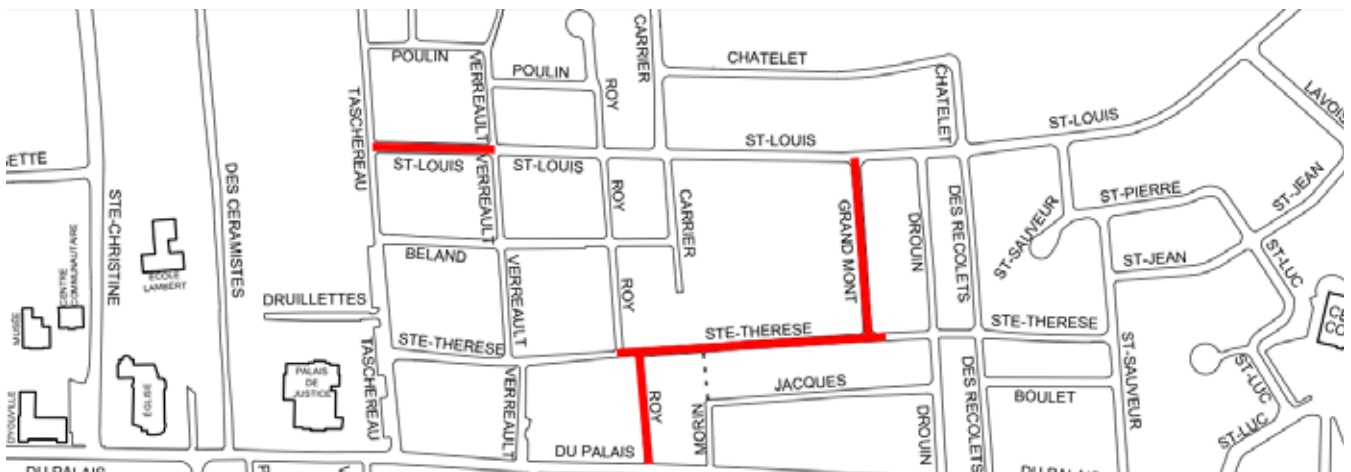
Puisque l'emplacement des travaux variera de semaine en semaine, nous vous demandons d'être à l'affût de la signalisation installée par l'entrepreneur.

L'intersection de la rue Roy et de l'avenue du Palais (tronçon entre la rue Morin et la rue Verreault) demeurera ouverte en tout temps à l'exception de deux journées complètes pour des travaux de remplacement de composantes d'aqueduc (date officielle à confirmer ultérieurement dans un autre message Facebook). Pour les transports lourds, un chemin de détour sera prévu sur la route 173 pendant ces deux journées d'entraves.

La rue Roy (entre Palais et Sainte-Thérèse), l'avenue Sainte-Thérèse (entre Roy et Grand-Mont), la rue du Grand-Mont (entre Sainte-Thérèse et Saint-Louis) et l'avenue Saint-Louis (entre Taschereau et Verreault) seront accessibles en circulation locale seulement.

Pour toute question concernant les travaux, veuillez s'il vous plaît communiquer avec la Ville au 418 397-4358 sur les heures d'ouverture de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, ou par courriel à info@vsjb.ca.

Nous vous demandons de faire preuve de compréhension et de patience envers les différents inconvénients causés par les travaux.





TAXES

Le quatrième versement
des taxes municipales
sera le 10 juillet 2025.

Bulletin municipal - Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2025
ISSN 1705-9518



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil lors de la séance ordinaire tenue le 14 avril 2025 a adopté le règlement 615-9-25 modifiant le Plan d'urbanisme 615-14 visant à modifier plusieurs affectations du sol afin de favoriser les affectations mixtes et résidentielles à l'intérieur du périmètre urbain.

Ce règlement a été approuvé par le conseil des maires de la MRC Beauce-Centre lors de sa séance ordinaire du 21 mai 2025, conformément aux dispositions de l'article 137.3 de la L.A.U. (*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*) et le certificat de conformité de la MRC Beauce-Centre a été émis le 27 mai 2025, ayant pour effet l'entrée en vigueur du règlement ci-haut mentionné.

Toute personne qui désire prendre connaissance du règlement peut le faire en consultant le site Internet de la Ville ou en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales d'affaires.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 6^e jour de juin 2025
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 20 juin 2025



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, avis public est donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qu'à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le **14 juillet 2025, à vingt heures (20h00)** heure locale, une demande de dérogations mineures concernant des dispositions du règlement de zonage sera soumise au conseil pour approbation.

À l'occasion de cette séance, les personnes et organismes intéressés pourront se faire entendre relativement à cette demande en se présentant au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0. Également, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en transmettant ses observations par écrit au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0 ou encore par courriel à greffe@vsjb.ca **au plus tard le 14 juillet 2025**. Le conseil prendra connaissance desdites observations avant de statuer sur la demande de dérogations mineures.

Les dérogations mineures suivantes sont demandées :

Désignation de l'immeuble	Nature et effet des dérogations demandées	Articles réglementaires visés
825, avenue du Palais	Rendre réputés conformes les éléments suivants : 1. Un dégagement minimal arrière à 0 mètre au lieu de 1 mètre, pour la construction d'un patio muni d'une pergola; 2. Un dégagement minimal latérale à 0 mètre au lieu de 1 mètre, pour la construction d'un patio muni d'une pergola;	Règlement de zonage n° 627-14 : 1. Article 168, paragr. 1 2. Article 168, paragr. 1

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 9^e jour de juin 2025
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 20 juin 2025



Information municipale

Vidange des fosses septiques Horaire 2025

Saint-Joseph-des-Érables : du 4 au 8 août 2025
 Saint-Joseph-de-Beauce : du 1^{er} au 26 septembre 2025
 Pour toutes questions, contacter le 418 226-5300
 ou par courriel à fosse@vsjb.ca.



Consommation responsable de l'eau potable

La Ville demande à ses citoyens desservis par le réseau d'aqueduc d'éviter le gaspillage et d'utiliser l'eau de façon écoresponsable, notamment en ce qui concerne l'arrosage manuel, automatique ou mécanique des pelouses et autres végétaux, le lavage des véhicules, le remplissage des piscines ainsi que toute autre utilisation extérieure de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal. L'eau est une ressource précieuse !

Vous pouvez consulter le règlement concernant l'eau potable sur le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca/citoyens/environnement, sous l'onglet « eau potable ».

Merci de votre précieuse collaboration !



Les verrues plantaires

Les verrues plantaires sont des excroissances causées par un virus qui pénètre la peau par une fissure ou une microlésion. Elles apparaissent sous les pieds ou sur les orteils et peuvent devenir douloureuses à la marche. On les reconnaît souvent à leurs petits points noirs au centre.

Mode de transmission : contact direct peau à peau, contact indirect (sols, objets contaminés (sandales ou chaussettes)), ou par autocontagion (vers l'autre pied ou aux mains).

Il existe différents **traitements** lorsque la verrue ne disparaît pas d'elle-même. Le choix dépend du type de verrue, de sa localisation et de la situation de chacun.

Nos infirmières peuvent vous aider à les reconnaître, à choisir le bon traitement et vous donner des conseils personnalisés. **Prenez rendez-vous!**



Beauceville • St-Joseph
 418-774-9878
 418-397-5878
 option 3, puis option 4
coopsanterc.com

Comment utiliser l'eau de pluie ?



ARROSER LES PLANTES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
 C'est simple et facile à intégrer dans votre quotidien!



ARROSER LE JARDIN
 Vos légumes et fines herbes auront tout aussi bon goût.



RINCER LA TERRASSE ET LE MOBILIER DE JARDIN
 Pour garder un milieu extérieur propre.



LAVER VOS CARRELAGES DE PORTES ET FENÊTRES
 Avec de l'eau douce, vous utiliserez moins de produit nettoyant.



REMETTRE L'EAU DE LA PISCINE À NIVEAU
 Après une évaporation importante en période de grandes chaleurs ou après l'hivernage.





Les feux d'artifice

Vous prévoyez allumer des feux d'artifice prochainement? Pensez à vérifier la sécheresse du sol et le risque d'incendie de votre secteur sur le site Internet de la **SOPFEU**.

L'utilisation des feux d'artifice en vente libre est permise pour les personnes ayant 18 ans et plus et autorisée aux heures suivantes :

Du dimanche au jeudi inclusivement : entre 7 h et 22 h;
Le vendredi et le samedi : entre 7 h et 23 h.

Ces feux doivent être utilisés sur un terrain privé dont l'usager est propriétaire ou qu'il ait reçu l'autorisation par le propriétaire.

Consultez notre site Internet pour plus de renseignements au www.vsjb.ca/citoyens/conseils-et-prevention-en-incendie.

Alain Busque, directeur incendie et sécurité civile

FEUX À CIEL OUVERT ET FOYERS EXTÉRIEURS

Il est interdit de construire ou d'installer un foyer extérieur à moins qu'il ne soit situé à plus de 2 mètres de tout bâtiment ou de la limite de propriété. Il devra également être situé dans la cour arrière ou latérale du bâtiment principal.

Un foyer ou poêle extérieur doit être muni d'un dispositif de pare-étincelles pour la cheminée et les faces exposées.

Alain Busque, directeur incendie et sécurité civile



Calendrier 2026

Publicité entreprises et commerces

Nous vous offrons l'opportunité de vous faire connaître en mettant une publicité dans le calendrier de la Ville 2026.

Deux formats s'offrent à vous :

5¼ x 1 5/16 au tarif de **150 \$**

10½ x 1 5/16 au tarif de **300 \$**

Pour ce faire, vous devez nous envoyer votre montage en bonne résolution et en format .pdf ou jpeg, avant le 19 septembre 2025 à info@vsjb.ca.

Profitez de cette opportunité pour avoir une belle visibilité !





CONCOURS PHOTOS 2025



La Ville invite les photographes en herbe ou expérimentés à soumettre une photo d'ambiance, d'art public, de nature, ou autre, prise sur le territoire de la Ville qui pourrait illustrer un des 12 mois de l'année.

Les auteurs des photos retenues auront la chance de voir leurs photos publiées dans le prochain calendrier municipal 2026 !

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur(s) photo(s) à l'adresse suivantes : info@vsjb.ca en mentionnant leurs nom, adresse et numéro de téléphone et le titre de celle(s)-ci. **Date limite : 12 septembre 2025 à 12h**

POUR PARTICIPER : Comme il s'agit d'illustrer le calendrier 2026, les photos doivent avoir le FORMAT REQUIS, consultez tous les règlements du concours sur notre site Internet au www.vsjb.ca



LES CADETS POLICIERS SONT DE RETOUR CET ÉTÉ !

« Nous sommes deux étudiants de techniques policières, Léonie Marcoux et Jules Morin, qui seront présents à titre de cadet de la Sûreté du Québec pour la MRC de Beauce-Centre. Nous assurerons une présence et surveillance à vélo dans les quartiers et les parcs. Nous participerons également à des programmes de prévention et de relations communautaires. Nous serons disponibles à répondre aux demandes de renseignements simples des citoyens. N'hésitez pas à venir nous voir pour discuter et poser vos questions ! »

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre Ville !



Mise aux normes des piscines d'ici le 30 septembre 2025



Les piscines sont régies par le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Ce règlement émanant du gouvernement du Québec oblige tout propriétaire désirant construire, installer ou remplacer une piscine ou encore ériger une construction donnant accès à une piscine à se procurer un permis auprès de sa municipalité, afin d'assurer la sécurité de ses utilisateurs. Le Règlement s'applique désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.

Tous les propriétaires d'une piscine résidentielle installée avant 2010 ont jusqu'au **30 septembre 2025** pour rendre leurs aménagements conformes.

À noter que les piscines installées après 2010 se doivent d'être réglementaires **dès maintenant.**

Consultez la section *Mise aux normes des piscines* sur le site Internet de la Ville pour avoir toutes les informations. Un envoi postal est également prévu pour aviser les citoyens concernés de cette mise aux normes.

Pour toute question ou information à ce sujet, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 397-4358 poste 236.



Fondation Robert-Cliche

La Fondation Robert-Cliche a contribué pour un montant de 15 000 \$ afin de supporter le projet de restauration des fenêtres à l'église de Saint-Joseph.

Sur la photo : Michael Byrns (à droite), président de la Fondation Robert-Cliche, remet le chèque à Claude Cliche, membre du comité de financement, pour ce projet de l'église de Saint-Joseph.



Notre église a besoin de vous (suite)

Le comité de financement pour la restauration des fenêtres de l'église a fait parvenir le 15 mai dernier, à plus de 2 700 récipiendaires, une lettre de sollicitation et un formulaire de souscription dans le but de procéder au projet de restauration et profiter d'une aide gouvernementale de 400 000 \$.

La préservation de ce bâtiment construit de 1865 à 1868, est importante pour notre ville. Pour plusieurs, c'est d'abord un lieu de culte, de rencontres permettant d'exprimer leur foi et de pratiquer leur religion. Pour d'autres c'est l'aspect patrimonial qui motive leur intérêt envers cet édifice faisant partie de l'ensemble institutionnel de St-Joseph-de-Beauce. Et pour plusieurs, ce sont ces deux raisons qui entrent en ligne de compte.

Peu importe où vous vous situez, votre contribution, peu importe le montant, est importante afin de conserver notre église, encourager sa fréquentation et éviter qu'elle ne connaisse l'abandon, sort de plusieurs églises au Québec au cours des dernières années. À ce jour, plusieurs citoyens et entreprises ont contribué à ce projet.

Pour nous, gens de Saint-Joseph, c'est une question de fierté.

**Si vous avez égaré votre formulaire de souscription,
des exemplaires sont disponibles au bureau
de la Paroisse Sainte-Famille-de-Beauce,
875 avenue du Palais à Saint-Joseph.**

CCOL et Comité de financement

Marché public Beauce-Centre

MARCHÉ PUBLIC
Beauce-Centre



Beauceron que c'est bon

Les vendredis 11 juillet et 8 août, de 16 h à 19 h à la Halte de services Desjardins, venez participer aux rendez-vous de l'été du Marché public Beauce-Centre.

En plus de découvrir nos producteurs locaux, profitez de l'animation sur place !

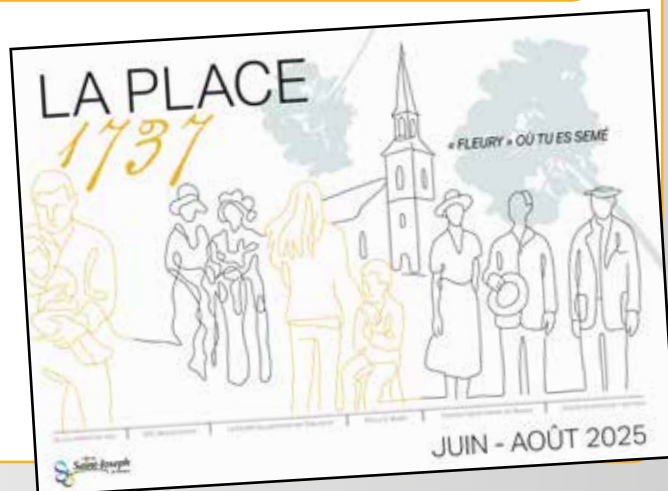
Pour connaître toutes les dates du Marché public Beauce-Centre, abonnez-vous à la page Facebook « Marché public Beauce-Centre ».



Place 1737 : c'est LA place à fréquenter cet été à Saint-Joseph-de-Beauce !

La Place 1737, c'est le cœur du centre-ville de Saint-Joseph-de-Beauce où plusieurs activités variées seront proposées durant la saison estivale pour socialiser, créer et en apprendre plus sur le patrimoine culturel, bâti et naturel.

Pour tout savoir sur le concept, les sites aménagés et la programmation, abonnez-vous à la page Facebook **Place 1737** ou à la page Instagram **place1737vsjb**.



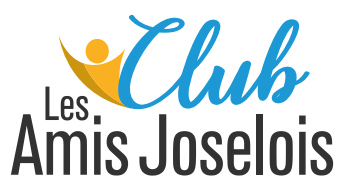
Bibliothèque du Vieux-Couvent

Horaire d'été

La bibliothèque du Vieux-Couvent sera fermée tous les samedis jusqu'au 23 août inclusivement, ainsi que durant les vacances de la construction du 19 juillet au 2 août. Ceci afin de permettre à nos bénévoles de prendre un peu de vacances.

Les autres jours d'ouverture demeurent les mêmes. L'horaire est disponible via le www.vsjb.ca sous l'onglet « Loisirs », « Bibliothèque du Vieux-Couvent ».

Pour tout savoir sur notre bibliothèque, consultez notre site Internet au www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/saint-joseph-de-beauce ou informez-vous au 418 397-6160.



Club Les Amis Joselois

Activités estivales :

Pétanque : les lundis, inscription et formation des équipes de 18 h à 18 h 15 et début des parties à 18 h 30.

Pétanque inter-paroisse : les mardis 15 juillet et 19 août. Inscription à 12 h 30 et si mauvaise température remis au jeudi.

Bingo annuel : le jeudi 28 août à 18 h 30, au Centre Frameco.

Cartes : le mercredi et les fins de semaine à partir de 13 h, au Salon des aînés.

Pour plus de détails, consulter le site Internet au club.fadoq.ca/L011 ou leur page Facebook : Club les Amis Joselois 2023.



Horaire des jeux d'eau

Les jeux d'eau sont OUVERTS de 8 h à 21 h, tous les jours à moins d'avis contraire.

Pour activer les jeux, vous devez peser sur le bouton noir qui se trouve sur la surface des jeux.

Surveillez le Facebook de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce pour toute information ou consultez notre site Internet au www.vsjb.ca sous l'onglet citoyens/équipements et infrastructures.



Le mercredi 25 juin, c'est un départ pour le camp de jour !

L'équipe d'animation de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce est heureuse d'accueillir près de 205 enfants cet été, soit un nombre record dans une ambiance sécuritaire et dynamique !

De plus, les jeunes feront la connaissance de 12 animateurs/animateuses qui ont été formés pour offrir un été inoubliable à nos petits et grands Joselois !



Fête nationale du Québec

Le lundi le 23 juin, de 17 h à 21 h 30, à la Halte de services Desjardins, activités sportives et culturelles au programme.

Surveillez notre page Facebook de la Ville ainsi que le site Internet au www.vsjb.ca pour plus d'information sur cette soirée !



MERCREDI COUNTRY

Cours de danse niveau débutant avec Lyne Groleau, tous les mercredis du 2 juillet au 20 août de 18 h 30 à 19 h 30, au Parc des générations (avenue Lavoisier).

Gratuit pour tous !



Cinéma en plein air

Le 17 juillet 2025, dès 18 h, au Parc des générations, apportez votre pique-nique, vos breuvages et vos chaises de camping! Projection du film à 20 h 30 au coucher du soleil.

Surveillez la page Facebook de la Ville.



CARDIO LATINO

Cours débutant avec Yanick Roy, tous les lundis du 7 juillet au 25 août de 18 h 30 à 19 h 30, au Parc des générations (avenue Lavoisier).

Gratuit pour tous !

